

2^{ème} RALLYE DU CENTRE BRETAGNE
Coupe de France des Rallyes

09 AOUT 2026

DECISION N° 1 publiée au tableau d'affichage officiel à : 16h45

Document n° 2-3

De : les Commissaires Sportifs

Date : 09 AOUT 2026

A : Tous les Concurrents

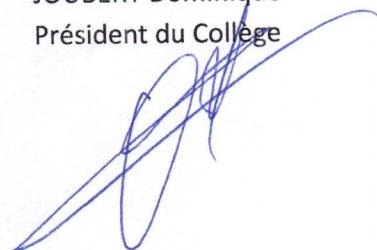
Heure : 16h40

En application de l'Article 7.5.16 du règlement standard des rallyes Les Commissaires Sportifs, ayant reçu une demande de la Direction de Course, concernant les concurrents suivants, gênés par la sortie de route du N° 12 et du N° 65 dans l'E S 1 décident de leur attribuer un temps qu'ils considèrent comme le plus équitable :

N°	TEMPS
15	5 :11,5
16	4 :33,0
17	4 :28,4

71	5 :46,8
72	4 :57,6
73	5 :20,7
74	5 :11,5
75	5 :01,3
76	4 :59,9
77	5 :11,8
78	5 :24,4
79	5 :15,3
80	5 :35,4
81	5 :17,0
82	5 :44,2
83	5 :25,2
84	5 :20,1

JOUBERT Dominique
Président du Collège



MARTINEAU Marine
Commissaire Sportif



BEDIN Jean-Paul
Commissaire Sportif

